



SURVILLE - LYON 8e

14 PLAI adaptés pour les gens du voyage sédentarisés

Les origines du projet

- Un diagnostic social conduit par la Ville mettant en évidence le souhait des familles d'accéder à un habitat définitif
- Des ménages identifiés comme prioritaires au titre du Programme Local de l'Habitat de la Métropole
- La prise de contact collectivités/ bailleur

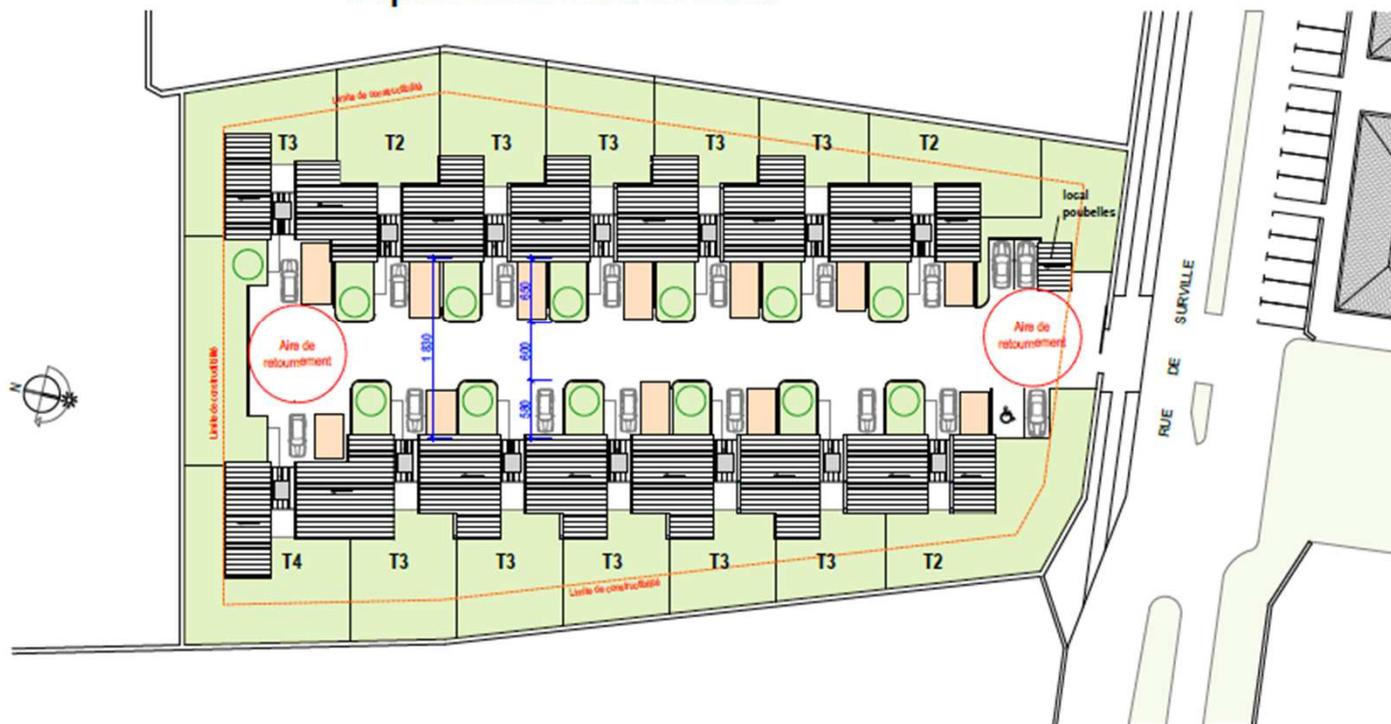
Le projet

- Construction de 14 logements individuels pour les gens du voyage sédentarisés
- Une typologie adaptée aux ménages présents sur le terrain: 3 T2, 10 T3, 1 T4
- Des surfaces habitables maîtrisées
T2: 54 m² - T3: 64 m² - T4: 77 m²

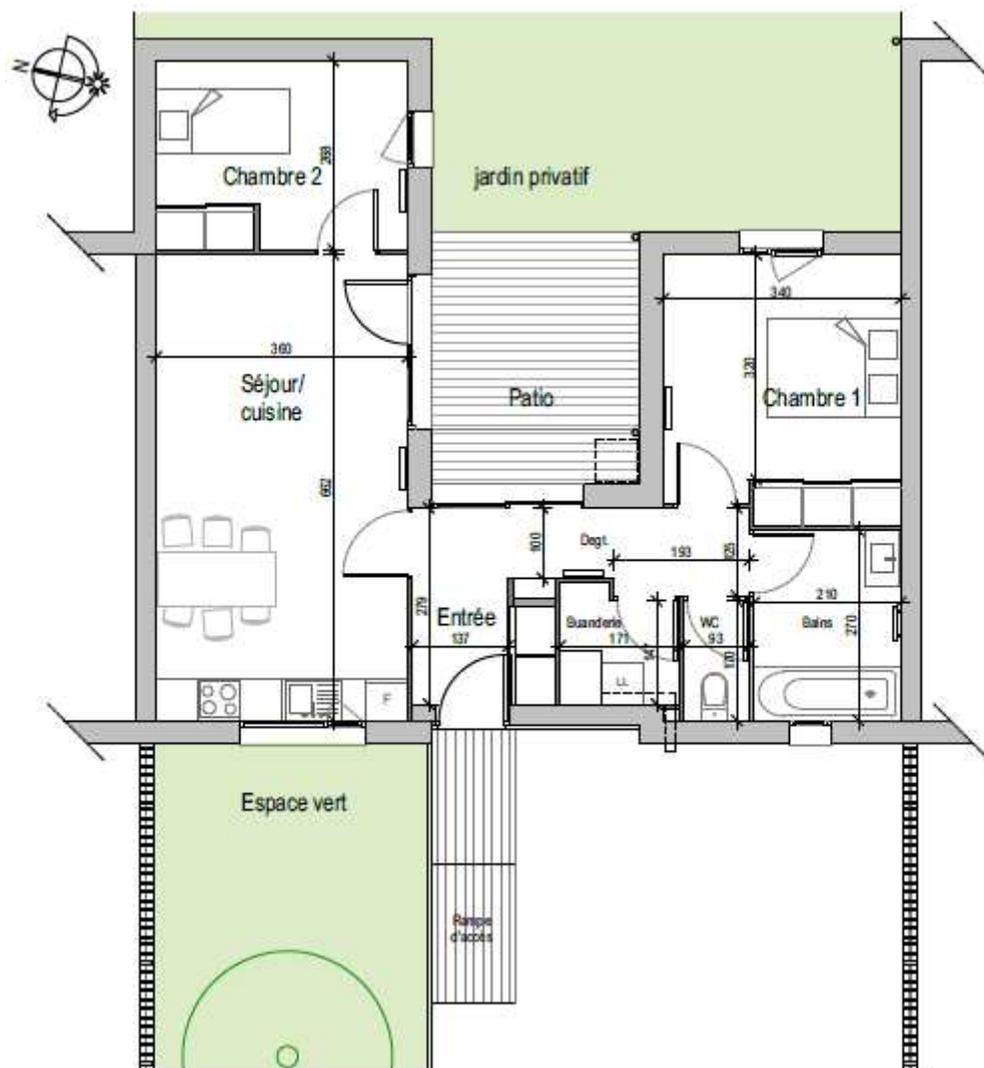
Les caractéristiques

- Des logements individuels en bandes
- Un espace de stationnement de la caravane sur l'avant de chaque maison
- Un patio sur l'arrière, pour tenir compte des pratiques et usages des ménages
- Des équipements techniques simples: chaudière individuelle gaz (chauffage et eau chaude), capteurs photovoltaïques en autoconsommation

PARC
Hôpital Saint Jean de Dieu



VOIE FERRÉE



Logement n° : **1004**

Type : **T3**

PIECES	SURFACES
Séjour/cuisine	23,85 m ²
Chambre 1	12,65 m ²
Chambre 2	9,60 m ²
Buanderie	2,70 m ²
Salle de bains	5,65 m ²
WC	1,60 m ²
Dégagement	8,85 m ²
TOTAL SURFACE HABITABLE	64,90 m²

Patio : 10,80 m²

Jardin privatif : 113,00 m²

Les contraintes

- La localisation du projet: contraintes acoustiques liées à la présence de la voie ferrée et du boulevard périphérique
- La granulométrie du projet
- Du logement individuel, induisant une part importante de VRD

Les acteurs du projet

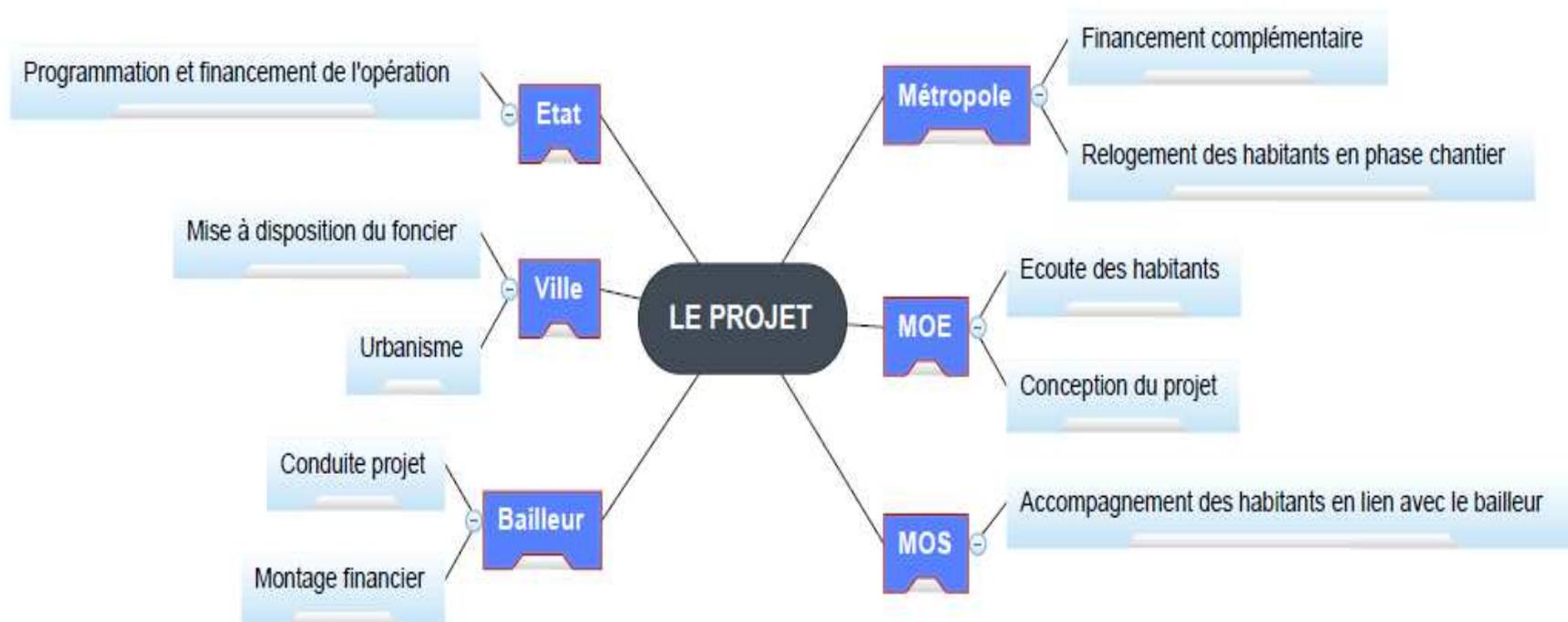
➤ La gouvernance du projet

- Un comité de pilotage
- Un comité de projet technique

➤ Les partenaires opérationnels

Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre sociale, maîtrise d'œuvre, partenaires sociaux (CCAS, MDR...)

Les acteurs du projet



et les habitants: adhésion au projet, expression des besoins....

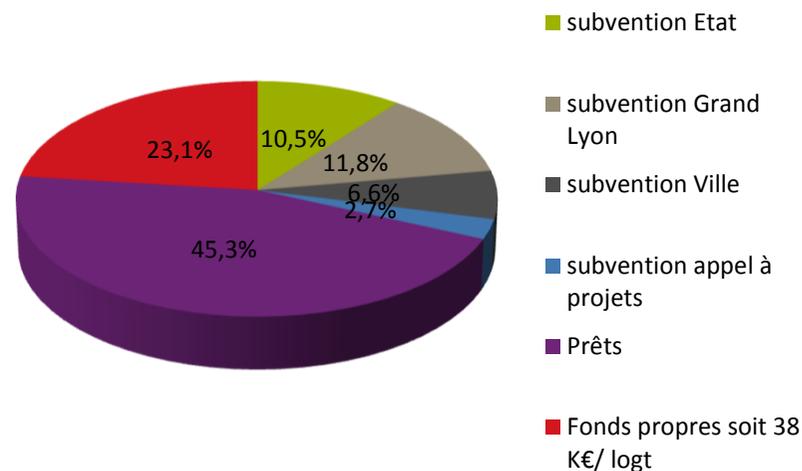
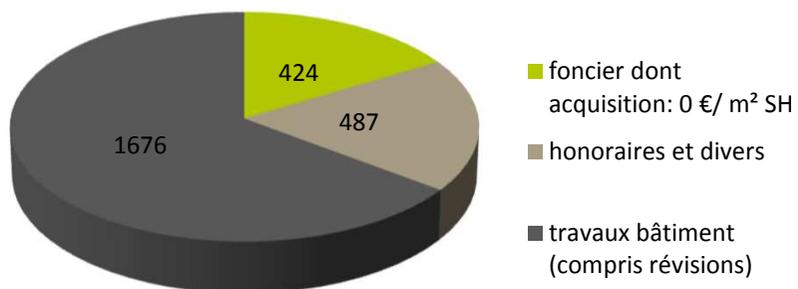
Les conditions financières

➤ Prix de revient

➤ Financement

2587 €/ m² habitable

TTC 5,5%



Les loyers et charges

- Des surfaces habitables maîtrisées pour un loyer correspondant au plafond APL
- Pas de loyers annexes

Ménage	Couple et 2 enfants de plus de 3 ans
Revenu mensuel (basé sur le revenu mensuel moyen des ménages présents)	824 €
Logement	T4
Loyer	430 €
APL	435 €
Charges collectives	
- chauffage collectif	54,7
- charges générales	13,5
- TOM	10,8
- Compteurs eau chaude et chauffage	3,7
TOTAL	83 €
Reste à vivre	746 €

La gestion locative

- Un accompagnement social mis en place avant la mise en location: travail autour du projet, de la maîtrise des charges, droits et devoirs des locataires...
- Une gestion locative renforcée la première année
- Les souhaits: le maintien sur le long terme des comités de suivi, des moyens pour permettre un accompagnement renforcé pérenne et des actions collectives
- La question de l'attribution des logements et de leur identification
- Les activités économiques (ferraillage)



Merci pour votre attention